



LYCÉE CHARLEMAGNE

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA)

Seconde Professionnelle Production Vitivinicole

Les objectifs de la formation

L'objectif de cette classe est que les jeunes, grâce à des cours pratiques (domaine viticole Charlemagne) découvrent les gestes techniques, les filières de productions végétales et acquièrent les bases nécessaires à leur poursuite d'étude.

Cette formation est aussi un temps pour découvrir les métiers et réfléchir à son projet professionnel.

L'orientation après la Seconde Professionnelle Viticole

La Seconde Professionnelle vitivinicole constitue la première année du cursus de formation préparant par la voie scolaire au Baccalauréat Professionnel « Conduite et Gestion de l'Entreprise Vitivinicole »

Les contenus et horaires

Classe de Seconde Professionnelle Productions, spécialité Vigne et Vin avec 4 à 6 semaines de stage en entreprise ou l'exploitation du Lycée.

SECONDE PROFESSIONNELLE			
Enseignements communs	Horaire semaine	Enseignements professionnels	Horaire semaine
Français	2h00	Viticulture - Œnologie	5h30
Éducation Socioculturelle	1h00	Agroéquipement (machinisme)	1h30
Histoire-Géographie	1h00	Travaux Pratiques Renforcés	1h00
Langues Vivantes (Anglais ou Espagnol)	2h00	Activités Pluridisciplinaires	1h00
Éducation physique et sportive	2h00		
Mathématiques	2h00	<u>Enseignements à l'initiative de</u>	
Informatique	1h00	<u>l'Établissement</u>	
Physique et Chimie	1h00	- Préparation de la Foire aux Vins	
Biologie et Écologie	2h00	- A la découverte de Soi : Estime de soi	2h00
Sciences économiques, sociales et gestion	2h30	- Accompagnement Personnalisé	
Enseignement de mise à niveau	1h00		
Enseignement Optionnel au choix			
<ul style="list-style-type: none"> • Rugby • Hippologie-Équitation • Pêche en eau douce • Animateur animalier (en cours d'habilitation) • Programmation-Conception-Réalisation d'un automate (en cours d'habilitation) • Cross Training / Musculation (en cours d'habilitation) 			

Les modalités d'admission

Après une classe de Troisième générale, Troisième de Découverte Professionnelle ou de Troisième de l'Enseignement Agricole.

L'admission en Seconde Professionnelle s'effectue lors de la saisie des vœux par l'établissement d'origine dans la procédure informatisée AFFELNET.

Inscriptions

S'adresser au LEGTA Charlemagne dès réception de la notification d'affectation en juin ou juillet.
Informations sur la Seconde Professionnelle Viticole sur le site :

EPL-CARCASSONNE.FR

Contact

LEGTA Charlemagne route de St Hilaire 11000 CARCASSONNE

Tel : n° **04.68.11.91.19** ou par mail : **legta.carcassonne@educagri.fr**